

■ **La Grappe Dorée - ONUR Sàrl**, à Genève, exploitation, achat, vente de cafés-restaurants et d'établissements publics, etc (FOSC du 02.04.2001, p. 2440). Tutuk Ali n'est plus associé ni gérant; ses pouvoirs sont radiés et sa part de CHF 6'000 a été cédée à Ayogdu Ramazan, de Genève, à Lancy, nouvel associé pour une part de CHF 6'000. La part de l'associé Cetinkaya Cevdet a été réduite de CHF 14'000 à CHF 11'000 et cédée à concurrence de CHF 3'000 à Ayogdu Ramazan, dont la part est ainsi portée de CHF 6'000 à CHF 9'000. Statuts modifiés le 06.10.2003. La procuration de Bouchniba Ali est radiée. Gérant: l'associé Cetinkaya Cevdet avec signature individuelle; ses pouvoirs sont modifiés en ce sens. Procuration collective à deux avec le gérant de l'associé Ayogdu Ramazan et Yildiz Hasan, de France, à Plan-les-Ouates.

Journal no 11527 du 13.10.2003  
(01219614 / CH-660.0.661.001-2)